

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	16 ^{ème}
Nom de site	FOCH_PICHAT_BIS	Numéro	00022691U57-22
Adresse du site	41, avenue Foch	Hauteur	R+6 (29m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Mixte
Type d'installation	Ajout des fréquences 700MHz pour la 4G et 3500MHz pour la 5G		
Complément d'info	4 antennes sur 2 azimuts Bouygues (0°, 150° et 260°) et SFR (0°, 180° et 270°) présents		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	2018
Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	24/11/2023
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	25/12/2024

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Orange envisage de réaménager le relais de téléphonie mobile installé au 41 avenue Foch dans le 16 ^{ème} arrondissement de Paris		
Détail du projet	Ce projet concerne l'ajout du 700MHz pour la 4G sur un site existant 2G/3G/4G de 2 antennes à faisceau fixe émettant sur les fréquences 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz, et l'ajout de 2 antennes à faisceau orientable qui émettront sur 3500MHz (5G), orientées vers les azimuts 60° et 325°		
Distance des ouvrants	Skydôme à 6m Fenêtres entre 1,5m et 4,5m sous les antennes	Vis-à-vis (25m)	Azimut 60° : R+9
Estimation par azimut	2G/3G/4G : 60° < 1V/m ; 325° < 1V/m 5G : 60° < 1V/m ; 325° < 1V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	Dans l'azimut 60° : 28,40m pour les faisceaux fixes et 28,90m pour les faisceaux orientables Dans l'azimut 325° : 28,40m pour les faisceaux fixes et 28,80m pour les faisceaux orientables		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Les nouvelles antennes seront implantées en lieu et place des anciennes sur le pylône au sol de la terrasse supérieure
Zone technique	De nouveaux modules radio seront installés au pied du pylône

Date :

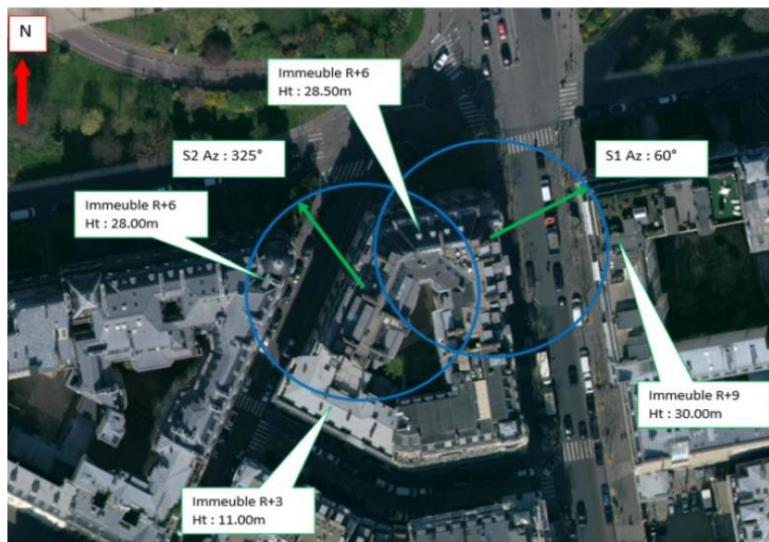
Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>
--------------------------------	--	--

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

PAS D'ÉTABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100M

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



**Simulation et conformité au seuil de la Charte pour la 2G/3G/4G
Faisceau fixe**

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 60, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 19.50 m.



Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceau fixe :

	Azimut 60°	Azimut 325°
Niveau Maximal (V/m)	entre 0 et 1	entre 0 et 1
Hauteur (en m)	19.50	22.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 60, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 22.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Yellow
Entre 3 et 4 V/m :	Light Green
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Dark Blue

Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceaux orientables :

	Azimut 60°	Azimut 325°
Niveau Maximal (V/m)	entre 0 et 1	entre 0 et 1
Hauteur (en m)	22.50	22.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

AVANT



APRÈS



Vue des Azimuts

Azimut 60°



Azimut 325°

